

VERIFICATION DES TITRES D'ÉLIGIBILITÉ**Rapport du Bureau du Grand Conseil**

Le Bureau du Grand Conseil a pris connaissance le jeudi 13 août 2026 des pièces justificatives relatives à l'élection de six nouveaux députés en remplacement de collègues démissionnaires.

Conformément à l'article 84, al.1 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, en cas de vacance de siège pendant la législature, le Secrétariat général du Grand Conseil invite le Bureau d'arrondissement à le repourvoir. Selon les extraits des procès-verbaux des Bureaux électoraux des arrondissements de Lausanne, sous-arrondissement de Lausanne-Ville, de l'Ouest lausannois et de Vevey sont déclarés élus au Grand Conseil :

M. Pierre CONSCIENCE, né le 21 mars 1989, originaire de Delémont (JU), enseignant, domicilié Chemin des Epinettes 20, 1007 Lausanne, qui remplace au sein du groupe Ensemble à Gauche et POP M. Hadrien Buclin, démissionnaire.

Mme Alice KAESER, née le 2 août 1976, originaire de Biglen (BE) et Tifers (FR), enseignante, domiciliée Chemin des Mémises 10, 1025 St-Sulpice, qui remplace au sein du groupe Vert'Libéral M. Jean-Louis Radice, démissionnaire.

M. Musa KAMENICA, né le 25 avril 1977, originaire de Lausanne (VD), coordinateur administratif, domicilié Route de la Clochette 16d, 1018 Lausanne, qui remplace au sein du groupe socialiste M. Julien Eggenberger, démissionnaire. Mmes et M. Sarah De Dea, Sarah Depallens et Andrea Münger, viennent-ensuite, ont décliné leur élection.

M. Henri KLUNGE, né le 15 octobre 1983, originaire d'Aubonne (VD), ingénieur chimiste, domicilié Chemin des Fleurettes 32, 1007 Lausanne, qui remplace au sein du groupe libéral-radical M. Guy Gaudard, démissionnaire.

M. Stéphane REZSO, né le 26 février 1964, originaire de Crissier (VD), chef d'entreprise, domicilié Route du Marcolet 11, 1023 Crissier, qui remplace au sein du groupe libéral-radical Mme Elodie Golaz Grilli, démissionnaire.

M. Colin WAHLI, né le 24 octobre 1992, originaire de Bolligen (BE), travailleur social HES, domicilié Avenue de la Gare 7, 1800 Vevey, qui remplace au sein du groupe des Vert·e·s M. Vincent Bonvin, démissionnaire.

En vertu de l'article 23, al. 3 de la loi sur le Grand Conseil (LGC) du 8 mai 2007, le Bureau, composé de Mmes et MM. Patrick Simonin, président, Marc Morandi, 2^e vice-président, Jean-Bernard Chevalley, Cloé Pointet, Thanh-My Tran-Nhu et Géraldine Dubuis membres, ainsi que de la soussignée, a constaté la parfaite légalité de ces élections et vous propose de les accepter telles que présentées.

Lausanne, le 13 août 2026

La rapporteuse :
(Signé) Céline Misiego
Première Vice-Présidente